

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2022-R-040

Séance du 20 septembre 2022

Avis relatif au plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Mépieu

Lors de la séance du 20 septembre 2022, le CSRPN a examiné le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Mépieu.

Le CSRPN rend un **avis favorable** en soulignant la qualité de ce dossier et notamment le travail effectué sur les zones humides et les étangs.

Cependant, le CSRPN regrette le manque de lisibilité de la thématique forestière. Il s'agit certes d'un enjeu secondaire pour cette réserve naturelle et le contexte foncier et local laisse pour le moment peu de marges de manœuvre au gestionnaire. Néanmoins les habitats forestiers représentent une part importante de la réserve naturelle, dans un contexte de forêt feuillue de plaine où les peuplements matures sont très rares. A terme, les forêts de la réserve pourraient acquérir un niveau d'enjeu plus important et certaines actions prévues dans le FCR « Ancrage territorial » peuvent y contribuer. Le CSRPN recommande que le prochain plan de gestion intègre dans le diagnostic l'analyse de la fonctionnalité et de la dynamique à long terme de la végétation ligneuse. L'intégration d'un enjeu « forêt » dans l'arborescence opérationnelle devrait permettre de traiter cette thématique au même titre et avec le même niveau de qualité, que celles des zones humides, étangs et milieux ouverts, même si le niveau d'enjeux apparaît pour le moment différent.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

